

**Bulletin d'inscription  
pour un séjour au Camp des Découvreurs de la Ferme Rony**

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone :

mel :

Date d'arrivée au camp des découvreurs :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Age des enfants :

Nuit en tente prospecteur

Nombre de nuits :

Nuit en tipi

Nombre de nuits :

Petit déjeuner montagnard

Nombre :

Repas adulte

Nombre :

Repas enfant

Nombre :

Pique nique

Nombre :

Acompte de 20 % du montant des nuitées

Je certifie avoir lu et accepte les conditions générales de ventes décrites dans ce document

Date

Signature

Merci d'imprimer de remplir, de signer et de nous faire parvenir votre inscription  
soit en la scannant par mail : [fermerony1@gmail.com](mailto:fermerony1@gmail.com)  
soit par courrier (Ferme Rony, 411 route de Rochetière, 38250, Saint Nizier du Moucherotte)

**ATTENTION : Le règlement de l'acompte de 20% doit impérativement nous parvenir par courrier  
pour que la réservation soit effective.**

**SCEA FERME RONY  
411 RTE DE ROCHETIERE  
38250 ST NIZIER DU MOUCHEROTTE**

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2020**

Le camping à la ferme Rony est ouvert de mai à septembre  
Il comporte 6 emplacements, dont 2 tentes prospecteurs et 2 chalets en forme de tipis

**Taxe de séjour**

Elle est de 0,22 cts par adulte de + de 18 ans et par nuit

**Règlement des séjours**

La réservation du séjour est effective dès réception d'un acompte représentant 20 % du prix total de votre séjour  
Conditions de paiement :

- 20 % à la réservation
- Le solde devra être réglé à votre arrivée au camping de la ferme Rony

En cas d'inscription moins de 7 jours avant votre arrivée, nous ne pourrons pas toujours adresser une confirmation de séjour par courrier. Vous serez alors réputés avoir acceptés l'ensemble des indications portées à votre connaissance

**Annulation**

- du fait du participant :

Si vous deviez annuler votre réservation, veuillez nous le faire savoir par lettre recommandée

Si votre annulation intervient moins de 7 jours avant votre arrivée (date de la poste faisant foi), la ferme Rony conserve 100 % du montant total de votre acompte. Dans le cas contraire, nous vous rembourserons les sommes que vous aurez versées.

Aucun remboursement pour arrivée tardive ou départ anticipé n'est consenti.

- du fait de la ferme Rony

Lorsque, le respect d'un des éléments du séjour est rendu impossible par suite d'un événement extérieur, nous vous informerons aussitôt. Vous disposerez alors de la faculté soit de renoncer au séjour soit d'accepter la modification que nous vous proposerons. Vous devrez alors nous faire connaître votre choix sous 48 heures. Dans l'hypothèse où vous décideriez de renoncer au séjour vous aurez droit au remboursement de la totalité des sommes que vous aurez versées.

**Transport**

Nos séjours ne comprennent pas le transport ni pour accéder ni pour partir. En revanche nous pouvons vous aider dans l'organisation de vos transports à l'arrivée comme au départ, mais ceux-ci resteront à vos frais.

**Assurances/Annulation/Rapatriement**

Aucune assurance n'est incluse dans nos tarifs; veuillez vous rapprocher de votre propre compagnie d'assurance

**Règlement intérieur**

Un règlement intérieur vous ai remis à votre arrivée à la ferme Rony. Il est également affiché dans le local sanitaires et le chalet. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter

**Protection des données personnelles**

Conformément à l'article 27 de la Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 06janvier 1978, vous êtes informés que nous pouvons être amenés à transmettre les informations collectées à des tiers à des fins de marketing ou de promotion. Vous disposez au titre de l'article 34 de la Loi du 6 janvier 1978, d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition pour le traitement des renseignements vous concernant. Adressez-nous une demande pour exercer ce droit.